

Les Organisations de Producteurs en France, rôles et place au sein des filières porcine et avicole

Lisa Le Clerc
20/11/2019



Les Organisations de Producteurs en filières porcine et avicole en France

Filière **porcine**

Collecte et production

- 30^{aine} d'OP commercialisent 90% de la production

Commercialisation du porc

- Marché libre, prix connu
Marché du Porc Breton

Des filières en restructuration

- diminution des OP: 215 en 74, 33 en 2018

Gestion de la production

- Pas de contrôle de l'offre
(hors SIQO)

Filière **avicole**

- Organisations de Production (coopératives, associations, privés...)

- Contrats d'intégration, *Marge Poussin-Alim*

- Déficit de compétitivité, restructurations amorcée (*alliances, fusions, rachats*)

- Offre contrôlée, les volailles sont placées sur commande abattoir

■ Organisations de producteurs :

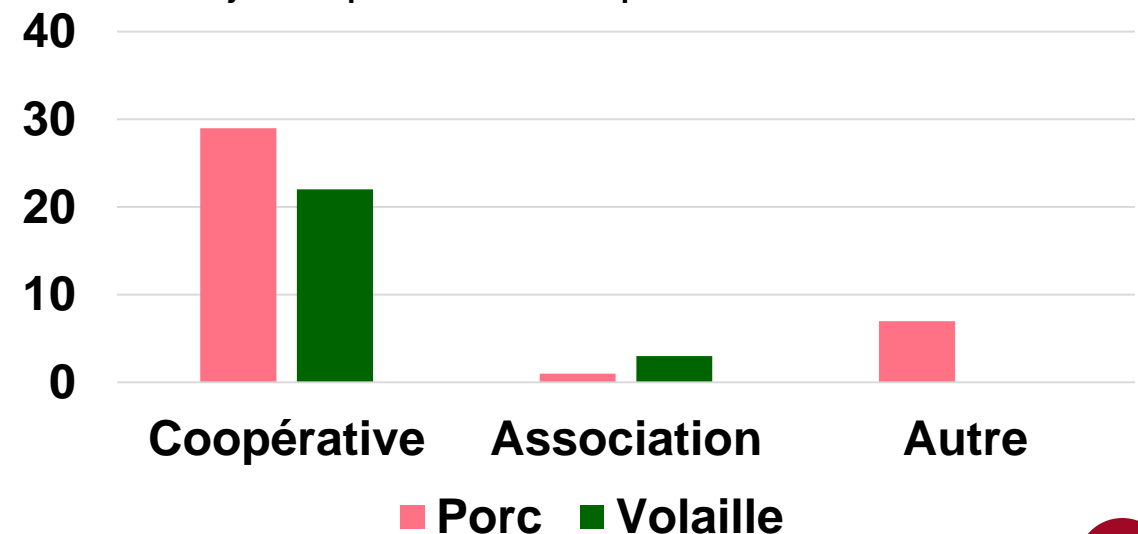
- Constituées « à l'initiative d'un **ensemble d'agriculteurs** qui se regroupent dans l'objectif de **mutualiser** leurs moyens afin de **rééquilibrer les relations commerciales** qu'ils entretiennent avec les acteurs économiques de l'aval de leur filière. » (Alim'agri, 2017)
- Elles peuvent être **commerciales** ou non **commerciales**.

OP reconnues en 2017 et part de leur production

* unité : Nbre de porcs charcutiers, Surface bâtiments (volaille)

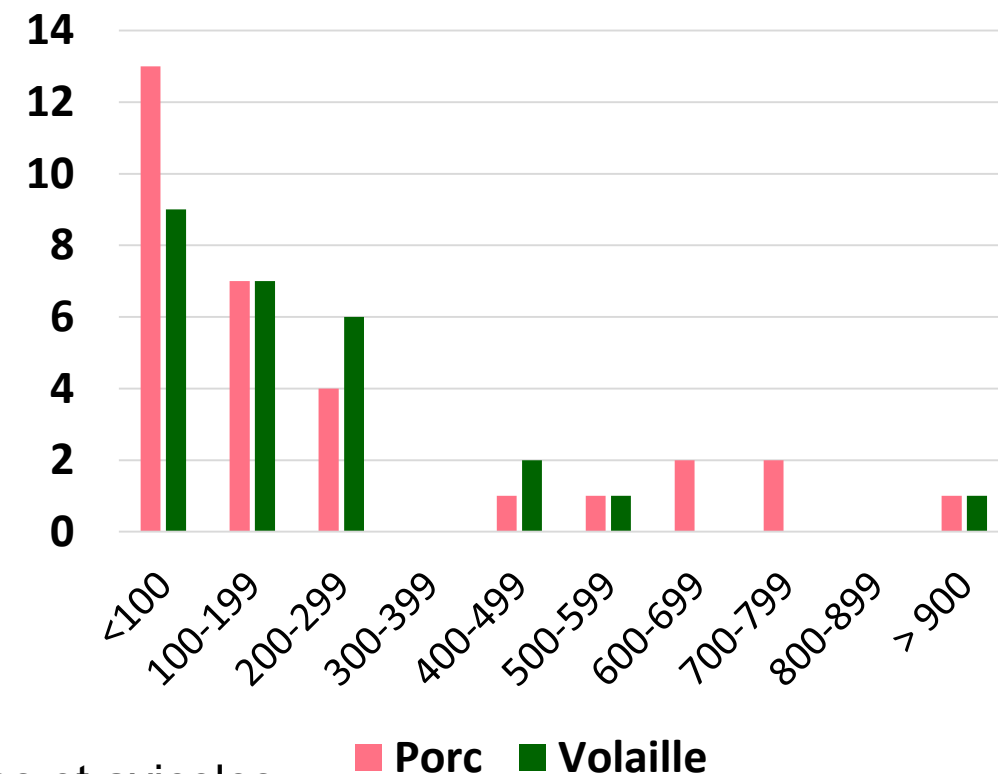
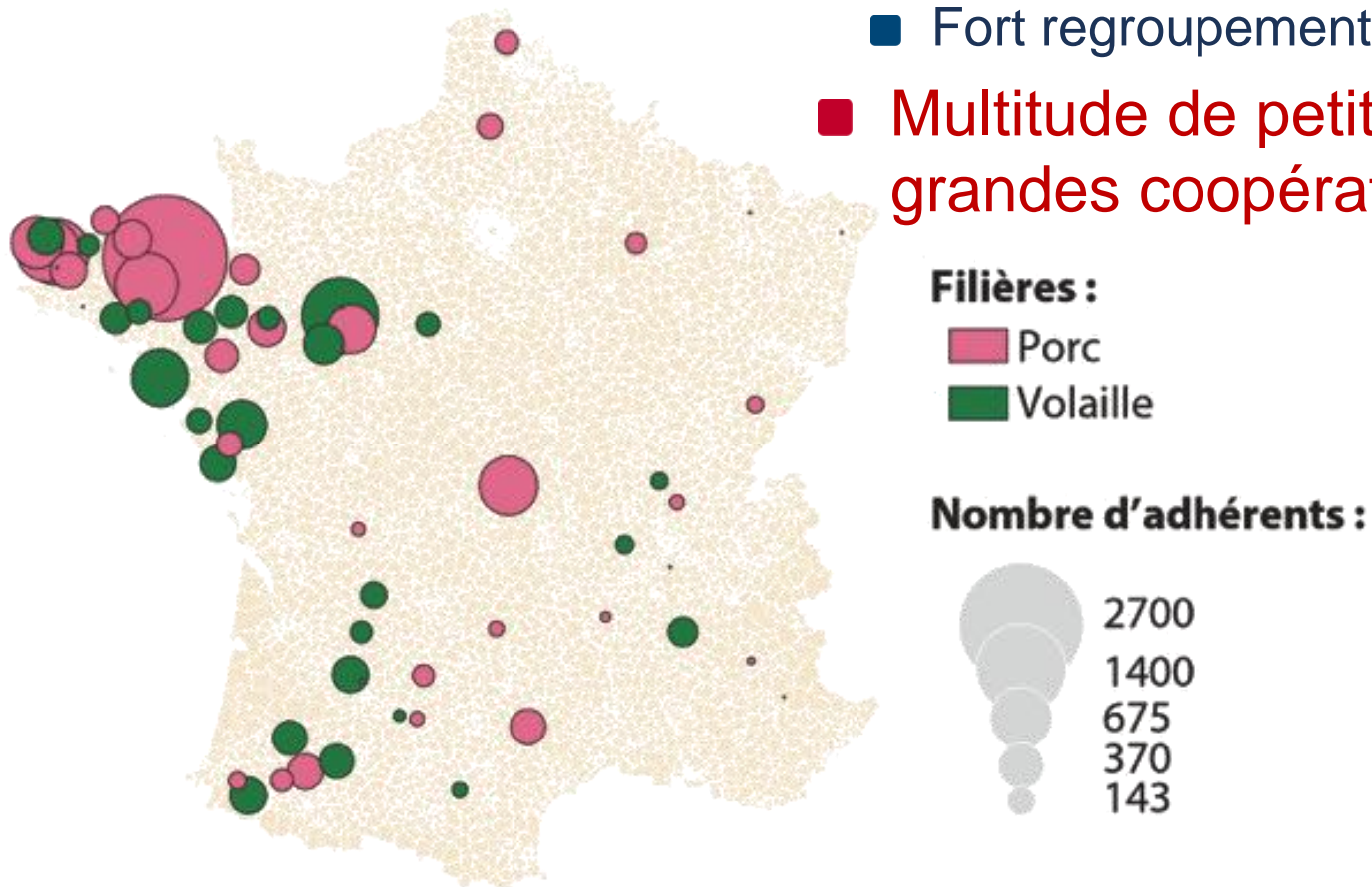
	OP porcines	OP avicoles
Nombre d'OP	37	27
Volume d'activité* sur total filière	89%	34%

Statuts juridiques des OP porcines et avicoles



Caractéristiques générales des OP porcines et avicoles : *des structures bien ancrées*

- Superposition à la géographie de la production.
- Fort regroupement des OP dans le Grand-Ouest
- Multitude de petites OP, auxquelles s'ajoutent quelques grandes coopératives



Localisation et nombre d'adhérents des OP porcines et avicoles

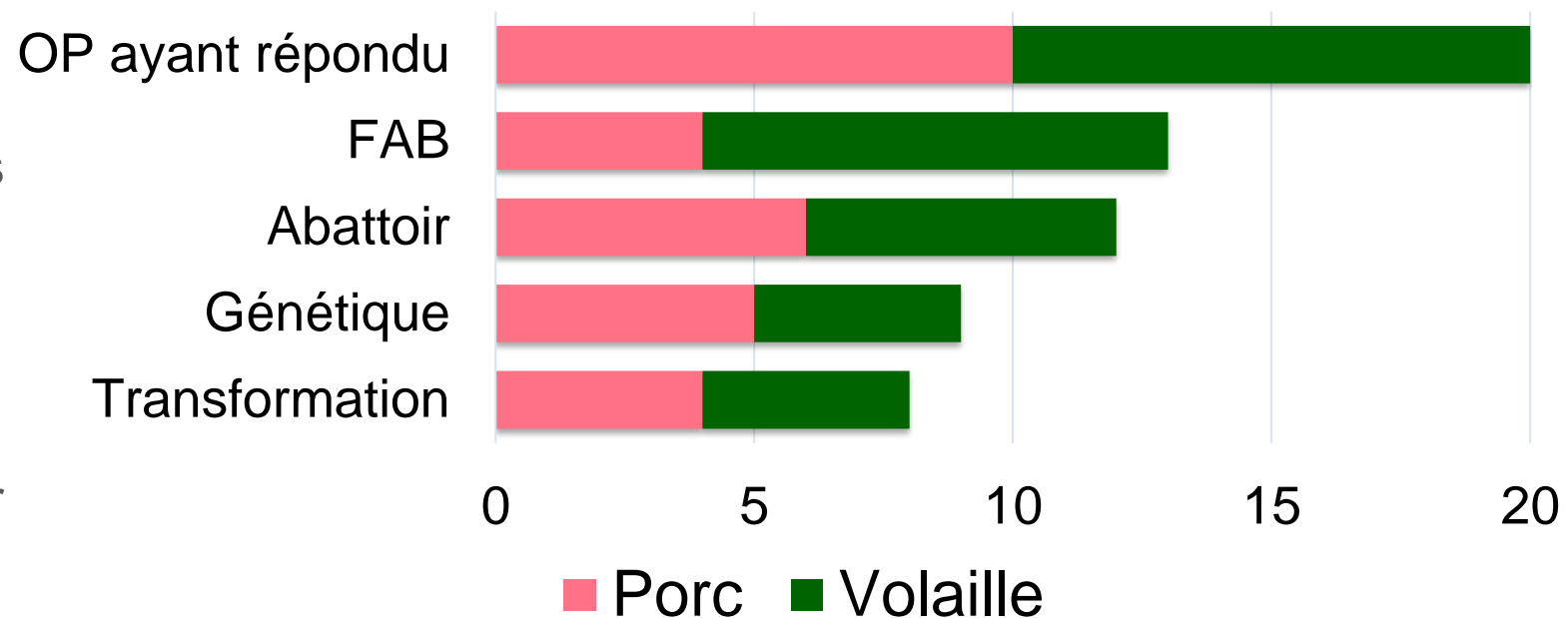
- Les OP porcines et avicoles offrent une **diversité de services**, notamment des **conseils techniques**
- **80%** des OP porcines reconnues proposent des produits sous SIQO
- Les **cahiers des charges** se multiplient notamment pour répondre aux attentes sociétales

Services Proposés	OP porcines	OP avicoles
Conseil technique	8/10	8/10
Formation	7/10	9/10
Aide investissement	8/10	7/10
Aide montage de projet	10/10	8/10
Achat agrofournitures	8/10	7/10

Services proposés par les OP (nombre sur total d'OP de l'échantillon intra filière),
Résultats de l'enquête en ligne

■ La **négociation avec les partenaires de l'aval** est un rôle déterminant des OP, qu'elles aient investi ou non dans des outils aval, quelle que soit la filière considérée

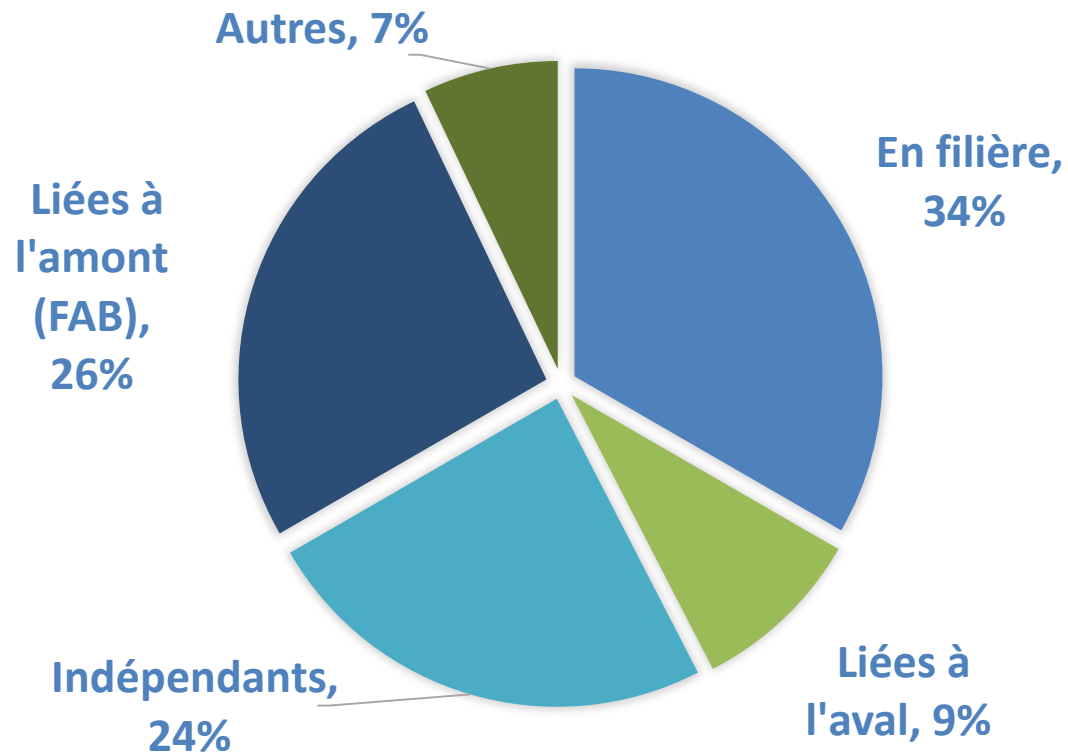
- Certaines OP commerciales sont liées (au moins partiellement) à des **outils amont et/ou aval**
- Les OP associatives ont des rôles de **représentation et de négociation**
- Des fusions et restructurations pour **mieux contrôler l'offre**
- La création d'**Associations d'Organisations de Producteurs** peut renforcer le pouvoir de négociation



Participation des OP porcines ou avicoles aux différents maillons de la filière
Résultats issus de l'enquête en ligne

- En filière avicole, des contrats **coopératifs** (~50% de la production) et des contrats d'**intégration** (~40%)
- En filière porcine, principalement des contrats **coopératifs**, avec apport total mais sans contrôle des volumes et du prix
- Quelques contrats commerciaux entre OP et aval, sur des **produits différenciés** principalement, et de faibles volumes

Focus sur la filière porcine



- **OP en filière,**
 - de l'alimentation au maillon charcuterie salaison
- **OP liées à l'aval**
 - Liens financiers ou partenariats très privilégiés avec privés ou SICA
- **Indépendants**
 - Partenariats commerciaux avec plusieurs abattoirs
- **Liés aux Fabricants d'Aliments**
 - FAB coopératifs ou privés
 - A l'aval, liens financiers ou commerciaux
- **Autres**
 - Eleveurs indépendants ou intégrés

■ Prix

- Marché au cadran + plus-value compensant le surcoût
- Formule de prix à plusieurs facteurs
- Long terme en bio

■ Volume variable

■ Durée plus ou moins longue

- De quelques mois à plusieurs années

■ Des démarches bipartites emboîtées ou multipartites

→ *Rémunération de la valeur, protection contre la volatilité, assurance d'un approvisionnement ou d'un débouché*

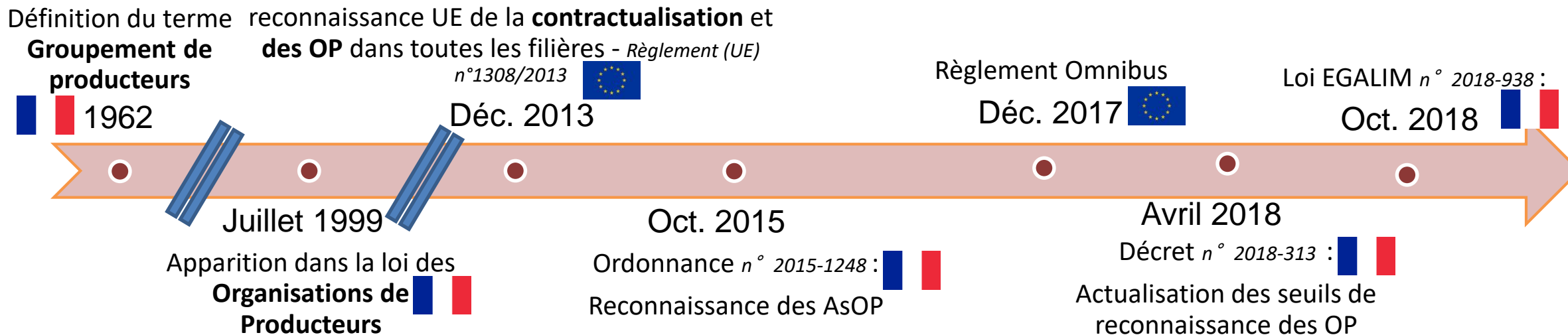
■ Des freins techniques et culturels

- Manque d'accompagnement et de connaissances
- Défaut de confiance, culture du « spot », opportunisme

Evolution de la législation française et européenne

Evolution de la législation

L'intérêt des politiques publiques pour les OP



■ **Règlement OMNIBUS :**

- Assouplissement du droit de la concurrence
- Renforcement du pouvoir des OP, droit au contrat

■ **Loi EGALIM, suite aux EGA :**

- Rééquilibrer les relations entre amont et aval des filières
 - Fixation d'un cadre de contractualisation, droit au contrat, mise en place d'Indicateurs de coûts et de prix par les Interprofessions, renforcement de la médiation
- Mettre fin à la guerre des prix en Grande Distribution (relèvement du seuil de revente à perte, etc.)
- Transformer les systèmes agricoles (gaspillage alimentaire, restauration collective, BEA)

- Les OP, **maillons clés** des filières porcine et avicole françaises
- Des OP en **restructuration** (fusion, concentrations, rachats) qui répondent à la concentration des acteurs aval
- Des OP principalement coopératives
 - Liées au marché, orientées dans des rôles de service où le **conseil technique** est prépondérant
 - Qui négocient avec leurs partenaires et cherchent à accroître le pouvoir de marché de leur membres
- Des OP qui cherchent à **s'adapter** à l'évolution de **la demande** sociétale et des consommateurs
- Qui bénéficient d'un intérêt grandissant des **politiques publiques**

Merci de votre attention



www.ifip.asso.fr

